

le 25 novembre 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 17, 18 et 19 novembre 2014**

**2014 V 296** Vœu relatif à l'organisation d'un spectacle lumineux sur les Champs-Élysées le 31 décembre.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant que le passage à la nouvelle année est célébré dans toutes les grandes capitales mondiales par un évènement festif ;

Considérant que les grandes capitales utilisent cet évènement comme un moyen de promouvoir leur image à travers des dispositifs innovants mettant en valeur leur patrimoine et leur créativité ;

Considérant que les Champs-Élysées, où se situe le principal marché de Noël, représente un lieu idéal pour que notre capitale exprime sa créativité lors du passage à la nouvelle année ;

Considérant que ce type d'évènement constitue une réelle attente des parisiens et des touristes ;

Considérant que la capitale a fait la preuve que des dispositifs innovants de mise en scène de son patrimoine existent lors des 100 ans du tour de France ou de la commémoration de la libération de Paris ;

Considérant que « l'ambition de Paris est de devenir le leader mondial de l'innovation » selon les propos de l'adjoint chargé du développement économique et de l'attractivité ;

Considérant qu'un spectacle lumineux sur les Champs-Élysées serait un excellent complément du feu d'artifice du 14 juillet et un moyen pour Paris de faire la démonstration de son caractère innovant ;

Sur la proposition de Mmes Anne TACHENE, Ann-Katrin JEGO, Edith GALLOIS, et des élus du groupe UDI-Modem,

Demandent :

-à Mme la Maire de Paris que soit étudiée la création d'un spectacle lumineux innovant sur les Champs-Élysées pour le passage à la nouvelle année.